GROUPE PARTOUCHE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 193 631 200 €uros
Siège social : 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS
RCS PARIS 588 801 464

RAPPORT ANNUEL DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALEORDINAIRE ANNUELLE DU 25 MARS 2015

Mesdames, Messieurs,Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L225-100 du Code de Commerce, nous vous soumettons un rapport afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 octobre 2014, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous rappelons que Le Tribunal de Commerce de Paris a homologué le 29 septembre 2014 le plan de sauvegarde de Groupe Partouche, préalablement adopté en mars 2014 à l'unanimité par l'ensemble des comités de créanciers, et a ainsi mis fin à la période d'observation ouverte le 30 septembre 2013.

Ce plan prévoit principalement :

- pour le crédit syndiqué :
 - un étalement de l'échéancier de remboursement du crédit syndiqué jusqu'en décembre 2022
 - une marge réduite à 3,25 % dès décembre 2016, contre 3,50 % jusqu'à cette date ;
 - la suppression de nombreuses contraintes comme la limitation du volume d'investissements, le respect de ratios financiers et le mécanisme du reversement du cash-flow excédentaire ;
 - une absence de toute obligation de cession d'actifs ;
 - une clause de remboursement anticipé du Crédit syndiqué à hauteur de 50% du produit net des cessions d'actifs
- un remboursement de l'avance d'actionnaire Financière Partouche selon un échéancier courant jusqu'en décembre 2022 ;
- un gel des dettes intragroupes jusqu'au complet remboursement des autres passifs inclus dans le plan, exception faite des compensations possibles avec des créances connexes ou résultant de distributions de dividendes ;
- des modalités de remboursement des dettes courantes selon plusieurs options proposées aux créanciers.

I. PRINCIPALES EVOLUTIONS DE PERIMETRE ET D'ACTIVITE

S'agissant de l'évolution du périmètre, au début du 1er semestre 2014, Groupe Partouche a cédé les sociétés des Casinos de Knokke, Dinant, et Hauteville, et la société belge SIKB Immos. Ces sociétés étaient traitées en IFRS5 « Actifs –Passifs destinés à être cédés » au 31 octobre 2013. L'impact cumulé de ces cessions sur le résultat de l'exercice représente un résultat de cession de plus de 19 millions d'euros.

La société d'exploitation du casino de RENO, sans activité, a été liquidée au cours de l'exercice, suite à la cession totale de ses actifs immobiliers. Les impacts de la cession des actifs immobiliers et de la liquidation ayant été anticipés à l'occasion de la dernière clôture annuelle, l'incidence sur le résultat 2014 de ces opérations est non significative.

Enfin Groupe Partouche a également cédé en juillet 2014 les murs et fonds de l'hôtel Hilton de Lyon,générant une plus value de cession de près de 3,7 millions d'euros.

II. ACTIVITE DU GROUPE

(Cf chapitre 9.1.2 du document de référence 2014)

Sur l'exercice clos le 31 octobre 2014, le CA consolidé publié du Groupe Partouche atteint 410M€.

- A périmètre comparable le recul reste contenu de 1,9% (c'est-à-dire hors sociétés cédées et en neutralisant la société HIL dont le fonds de commerce et les murs ont été cédés en 2014),
- En incluant ces activités cédées, le chiffre d'affaires total consolidé (publié) ressort en retrait de 6,1%.

En M€	2014	2013	Variation
Premier trimestre	111,3	115,5	-3,7%
Deuxième trimestre	96,4	104,2	-7,4%
Troisième trimestre	102,1	109,1	-6,4%
Quatrième trimestre	99,8	107,7	-7,3%
Chiffre d'affaires total consolidé	409,6	436,4	-6,1%

1. Synthèse de l'activite 2014

La construction du chiffre d'affaires est détaillée dans le tableau suivant :

SYNTHESE DE L'ACTIVITE

en millions d'euros		12m-2014	12m-2013	Ecart	*Evolution*
	France	58,5	56,4	2,1	*3,8%*
	Etranger	31,3	27,7	3,7	*13,2%*
PBJ de contrepartie et de cercle		**89,8**	**84,0**	**5,8**	***6,9%***
% du PBJ réel		14,5%	13,1%		
	France	456,6	471,8	-15,1	*-3,2%*
	Etranger	71,1	86,2	-15,2	*-17,6%*
Produit Brut MAS		**527,7**	**558,0**	**-30,3**	***-5,4%***
% du PBJ réel		85,5%	86,9%		

	France	515,1	528,1	-13,0	-2,5%
	Etranger	102,4	113,9	-11,5	-10,1%
PRODUIT BRUT DES JEUX (total)		**617,5**	**642,0**	**-24,5**	**-3,8%**
	France	270,1	277,5	-7,4	-2,7%
	Etranger	39,2	44,9	-5,7	-12,7%
Prélèvements Groupe		**309,3**	**322,4**	**-13,0**	**-4,0%**
	France	52,4%	52,5%		
	Etranger	38,3%	39,4%		
Taux de Prélèvement		**50,1%**	**50,2%**		
	France	245,0	250,6	-5,7	-2,3%
	Etranger	63,2	69,0	-5,8	-8,4%
Produit Net Jeux Comptabilisé		**308,2**	**319,7**	**-11,5**	**-3,6%**
% du CA Total		75,2%	73,3%		
	France	97,5	112,3	-14,9	-13,2%
	Etranger	4,0	4,4	-0,4	-8,8%
CA hors PNJ		**101,5**	**116,7**	**-15,3**	**-13,1%**
% du CA Total		24,8%	26,7%		
	France	342,4	363,0	-20,5	-5,7%
	Etranger	67,2	73,4	-6,2	-8,4%
Chiffre d'affaires		**409,6**	**436,4**	**-26,7**	**-6,1%**

NB : le PBJ et le PNJ de la filiale de Betting belge CKO Betting sont présentés comme suit dans le tableau ci-dessus :

- le PBJ de CKO Betting figure en PBJ Etranger pour 7.5 M€ en 2014 et 2.3 M€ en 2013.

- Le PNJ correspondant est de 6.7 M€ en 2014 contre 2.0 M€ en 2013 ; Ce PNJ est inclus dans le PNJ Etranger ci-dessus

L'activité doit s'analyser en prenant en compte l'évolution significative du périmètre, et les tableaux suivants fournissent une évolution à périmètre comparable, c'est-à-dire hors sociétés cédées et en neutralisant la société HIL dont le fonds de commerce et les murs ont été cédés en 2014:

en M€	12m-14	Sociétés cédées	12mois-14 net des sociétés cédées	12m-13	Sociétés cédées	12mois-13 net des sociétés cédées	Evolution en % net des sociétés cédées
PBJ	617,5	3,0	614,5	642,0	22,5	619,5	-0,8%
Prélèvements	(309,3)	(0,9)	(308,4)	(322,4)	(6,8)	(315,6)	-2,3%
PNJ	308,2	2,1	306,1	319,7	15,7	304,0	0,7%

CA hors PNJ	101,5	7,8	93,7	116,7	13,3	103,5	-9,5%
CA total	409,6	9,9	399,7	436,4	28,9	407,5	-1,9%

Au 31 octobre, en millions d'euros	2014	Sociétés cédées	2014 net des sociétés cédées	2013	Sociétés cédées	2013 net des sociétés cédées	Evolution en % net des sociétés cédées
Casinos	368,9	2,3	366,6	390,0	17,3	372,7	-1,6%
Hôtels	27,7	7,7	20,0	33,2	11,6	21,5	-7,0%
P. Interactive	2,7	-	2,7	7,8	-	7,8	-64,9%
Autres	10,3	-	10,3	5,4	-	5,4	92,6%
CA total consolidé	**409,6**	**9,9**	**399,7**	**436,4**	**28,9**	**407,5**	**-1,9%**

NB : le chiffre d'affaires de la filiale de Betting belge CKO Betting est présenté dans le secteur "Autres".

PBJ DU GROUPE

A périmètre comparable le PBJ du groupe est en recul de -0,8%, soit -5,1 M€. Cette évolution est principalement liée au secteur prédominant des machines à sous (-2,8%, soit -15,3 M€), le secteur des jeux traditionnels enregistrant une progression de 13,0% (+10,2 M€, alimentée pour l'essentiel par l'activité online et paris sportifs en Belgique).

ACTIVITE DES JEUX EN FRANCE

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, le PBJ des casinos français, soit 514,5 M€ à périmètre comparable, est en recul de 2,1% sur l'exercice. Le secteur des machines à sous a enregistré un recul de 2,8%, moins important que celui de 2013 (-6,5%), reflétant la persistance d'un climat morose attaché à la consommation.

Le parc des machines exploitées en France atteignait à la clôture de l'exercice 5 244 unités contre 5 446 en 2013 (périmètre constant).

Toujours à périmètre comparable et s'agissant des jeux traditionnels, ils ont profité de la nette progression du PBJ d'Annemasse et du succès de la roulette anglaise électronique, dont le déploiement dans le groupe s'est accentué au cours du second semestre de l'exercice, et ainsi enregistré une progression de 3,8%.

ACTIVITE DES JEUX A L'ETRANGER

Le PBJ réalisé à l'étranger, à périmètre comparable, s'inscrit en progression de 6,5%; sa ventilation est la suivante :

en M€	2014	2013	écart	%
PBJ casinos physiques	85,5	88,5	- 3,0	-3,4%
PBJ online	6,9	3,1	3,8	124,1%
PBJ paris sportifs	7,5	2,3	5,3	234,1%
PBJ Etranger à périmètre comparable	99,9	93,9	6,1	6,5%

L'évolution des casinos suisses de Meyrin et Crans-Montana, en recul respectivement de 2,3% et 9,1%, sensiblement pénalisés par l'appréciation du franc suisse, est la principale explication du secteur des casinos physiques à l'étranger, désormais réduit à cinq unités opérationnelles.

Le PBJ online réalisé en Belgique avec les licences d'exploitation des jeux de casino en

ligne, a de nouveau progressé, grâce principalement au partenariat avec Bwin party, tout comme le PBJ des paris sportifs réalisé par la filiale CKO Betting Ostende qui profite notamment de l'effet de la coupe du monde de football organisée pendant l'été.

PRODUIT NET DES JEUX

Les prélèvements appliqués sur le PBJ n'ont pas connu d'évolution règlementaire sur 2014 et le taux de prélèvement est relativement stable entre les deux exercices. Le produit net des jeux sur 12 mois atteint 308,2 M€ (306,1 M€ à périmètre comparable pour 2014 contre 304,0 pour 2013, avec une légère évolution positive de 1,7% au cours du second semestre).

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS PRODUIT NET DES JEUX

Le chiffre d'affaires, hors produit net des jeux (PNJ), est à périmètre comparable en recul de 9,5%, soit -9,8 M€ se ventilant ainsi:

Au 31 octobre, en millions d'euros	2014	Sociétés cédées	2014 net des sociétés cédées	2013	Sociétés cédées	2013 net des société
Casinos	67,4	0,2	67,2	72,4	1,6	70,8
Hôtels	27,7	7,7	20,0	33,2	11,6	21,5
P. Interactive	2,7	-	2,7	7,8	-	7,8
Autres	3,6	-	3,6	3,4	-	3,4
CA hors PNJ à périm. compar.	**101,5**	**7,8**	**93,7**	**116,7**	**13,3**	**103,5**

Les activités annexes des casinos, dont essentiellement la restauration, évolue en liaison avec la baisse de fréquentation des établissements.

Le secteur hôtelier connaît une baisse de CA de 7,0% sous l'influence principale de l'hôtel 3.14 de Cannes (-1,0 M€).

En ce qui concerne le secteur Interactive, la baisse de chiffre d'affaires provient de l'arrêt de l'activité de Partouche Gaming France courant 2013, de ventes non récurrentes réalisées en 2013, ainsi que de l'arrêt de l'activité en France de la filiale Partouche Images en 2014, suite à une évolution de la loi (activité redéployée en Belgique).

Le chiffre d'affaires consolidé total du groupe s'inscrit, à périmètre comparable, en recul limité de -1,9%.

RESULTATS CONSOLIDES

Une marge d'EBITDA encore améliorée et un résultat opérationnel en hausse

Malgré un recul, limité, dans l'activité, Groupe Partouche préserve sa rentabilité opérationnelle, et a même amélioré à nouveau son taux d'EBITDA consolidé :

en M€	2014	2013	2012
CA consolidé	409,6	436,4	451,0
EBITDA consolidé	68,7	72,0	73,9
marge EBITDA	16,8%	16,5%	16,4%

Le résultat opérationnel courant (ROC) du groupe atteint lui 23,9 M€ en 2014 contre 30,7 M€ en 2013, en recul de 6,8 M€, directement lié au recul du CA de 26,7 M€ (dont 19 M€ imputables aux variations de périmètre). Pour analyser cette évolution, nous aurons recours au tableau suivant, présentant les évolutions du ROC par secteurs d'activité, après

neutralisation en 2014 et en 2013 de la contribution des casinos de Knokke, Dinant et Hauteville, et de l'hôtel Hilton de Lyon :

en M€	PINTERAC		CASINO PÉRIM. COMP.		HOTEL PÉRIM. COMP.		AUTRES		TOTAL CONSO PÉRIM. COMPAR.	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Chiffre d'affaires	2,7	7,8	366,6	372,7	20,0	21,5	10,3	5,4	399,7	407,5
Achats et charges externes	- 5,4	- 8,7	- 100,9	- 99,6	- 7,2	- 7,1	- 17,8	- 14,2	- 131,3	- 129,5
Impôts et taxes	- 0,5	- 0,2	- 18,0	- 16,5	- 0,9	- 0,9	- 1,4	- 1,0	- 18,8	- 18,6
Charges de personnel	- 3,5	- 5,5	- 156,1	- 159,5	- 9,6	- 9,9	- 7,2	- 7,3	- 176,4	- 182,3
Amortissements et dépréciations sur in	- 1,3	- 1,8	- 29,6	- 30,4	- 1,4	- 1,4	- 4,1	- 4,2	- 36,5	- 37,8
Autres produits & Charges opérationne	- 0,4	0,0	- 11,4	- 8,6	- 0,1	- 0,2	0,4	0,6	- 11,5	- 8,1
Résultat Opérationnel - Courant	**- 8,5**	**- 8,3**	**52,5**	**58,2**	**0,8**	**2,1**	**- 19,7**	**- 20,7**	**25,1**	**31,2**

Nb : La société exploitant les paris en ligne en Belgique(CKO Betting) figure dans le secteur Autres dans le tableau ci-dessus.

Le secteur casinotier confronté à un recul de 1,6% de son CA, soit -6,1 M€, a enregistré une baisse corrélative de son Résultat opérationnel courant de -5,7 M€. L'augmentation du poste Achats et charges externes s'explique principalement par le développement de l'activité online en Belgique ; elle est toutefois compensée par une augmentation du chiffre d'affaires dans les mêmes proportions.

Toujours dans le secteur casinotier, la principale évolution du poste Autres produits et charges opérationnels courants provient d'une provision pour restructuration sur une filiale belge (-1,6 M€).. Les charges de personnel sont quant à elles en diminution de 3,4 M€ en raison de l'adaptation aux baisses d'activité du secteur, ainsi qu'à l'impact favorabledu Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi entre les deux exercices.

Concernant le pôle Interactive, le repli opéré suite à la réorientation stratégique annoncée fin 2012, impacte principalement les sociétés Partouche Gaming France, Partouche Technologie et plus récemment Partouche Images, et se traduit globalement par une contraction du chiffre d'affaires comparable à celle des charges opérationnelles, ce qui génère une certaine stabilité du Résultat opérationnel courant de ce secteurpar rapport à 2013(-8.5 M€ pour 2014, contre -8,3 M€ pour 2013).

Le secteur hôtelier voit son recul d'activité (-1,5 M€ de chiffre d'affaires) impacter à due concurrence son Résultat opérationnel courant (repli de -1,3 M€) ; ce recul est lié à la baisse d'activité des l'hôtel 3.14 de Cannes (-0,6 M€)et à l'hôtel Garden Beach de Juan-les-Pinsdont le fonctionnement a été perturbé par le processus de cession en cours (-0,9 M€).

Enfin, le secteur d'activité "Autres" voit son Résultat opérationnel courant progresser de 1,0 M€ grâce principalement aux économies de charges réalisées sur les Holdings (0,5 M€) et au développement de la contribution du betting en ligne en Belgique (0,5 M€).

Un résultat net redevenu bénéficiaire

Le résultat opérationnel courant publié s'élève à 23,9 M€ contre 30,7 M€ en 2013 (comptes consolidés sans neutralisation des sociétés et activités cédées). Les composantes notables en sont :

- la baisse du chiffre d'affaires, commentée ci-dessus,

- les Achats et charges externes, en diminution de 5,7 M€ : réduction des charges de Communication et sponsoring pour 4,3 M€, diminution des achats de matière de 3,7 M€ (en corrélation avec le recul du "chiffre d'affaires hors PNJ") ; à l'inverse progression des charges de sous-traitance attachées à l'exploitation du online et des paris sportifs en Belgique ;

- les Charges de personnel, en diminution de 14,4 M€ (dont 8,5 M€ imputables aux variations de périmètre), suite à l'impact des diminutions d'effectifs du Groupe, et à l'impact favorable du CICE (1,9 M€)

- les Amortissements et dépréciations sur immobilisations, en diminution de 2,9 M€ (dont 1,7 M€ imputables aux variations de périmètre)

- les Autres produits et charges opérationnels courants, en augmentation de 3,3 M€, incluant l'impact de la variation défavorable de provisions pour 2,5 M€ (et notamment l'impact d'une provision pour restructuration de 1,6 M€ sur une filiale belge)

Le résultat opérationnel non courant est un produit net de 1,0 M€ contre une charge nette de -14,5 M€ l'exercice précédent. D'importants éléments ont impacté ce résultat :

- le produit net des cessions d'actifs réalisées, soit essentiellement les murs et fonds de commerce de l'hôtel Hilton, pour 3,7 M€ ;

- le produit net du résultat de cession de participations pour 19,3 M€, principalement issu des cessions des casinos de Knokke, Dinant et Hauteville ;

- une dépréciation des écarts d'acquisition pour 22,0 M€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat opérationnel de l'exercice atteint 24,9 M€ contre 16,3 M€ en 2013.

Le résultat financier représente une charge nette de 8,2 M€, en amélioration de 2,3 M€ par rapport à 2013, compte tenu d'une provision sur des titres non consolidés constituée en 2013 pour 1,9 M€, et de la diminution du coût de l'endettement et des couvertures de taux.

Le résultat avant impôt passe de 5.8 M€ en 2013 à 16,7 M€ en 2014, et la charge d'imposition globale du groupe progresse également, passant de 10,2 M€ en 2013 à 11,4 M€ en 2014. Cette charge d'impôt comprend l'impôt sur les bénéfices pour 8,2 M€ et l'impôt de CVAE pour 3,2 M€.

Le résultat net est un bénéfice de 5,3 M€ contre une perte de 4,4 M€ en 2013. Dans ce résultat net, la part du Groupe est une perte de 1,6 M€.

2. Structure financière

BILAN

Rappelons que les comptes de l'exercice 2014 ont été impactés par les cessions de plusieurs actifs, dont principalement les casinos d'Hauteville, Knokke et Dinant et les murs et fonds de commerce de l'hôtel Hilton de Lyon, qui ont concerné de nombreux postes de bilan.

A l'actif, la valeur nette des actifs non courants est en réduction sensible de 71,0 M€ en raison principalement de la dépréciation des écarts d'acquisition opérée sur cet exercice, des cessions des filiales et actifs immobiliers réalisées en 2014 (et non classées sous la rubrique "actifs destinés à être cédés" au 31 octobre 2013), et du reclassement au 31 octobre 2014 des actifs destinés à être cédés sur le pôle de Juan.

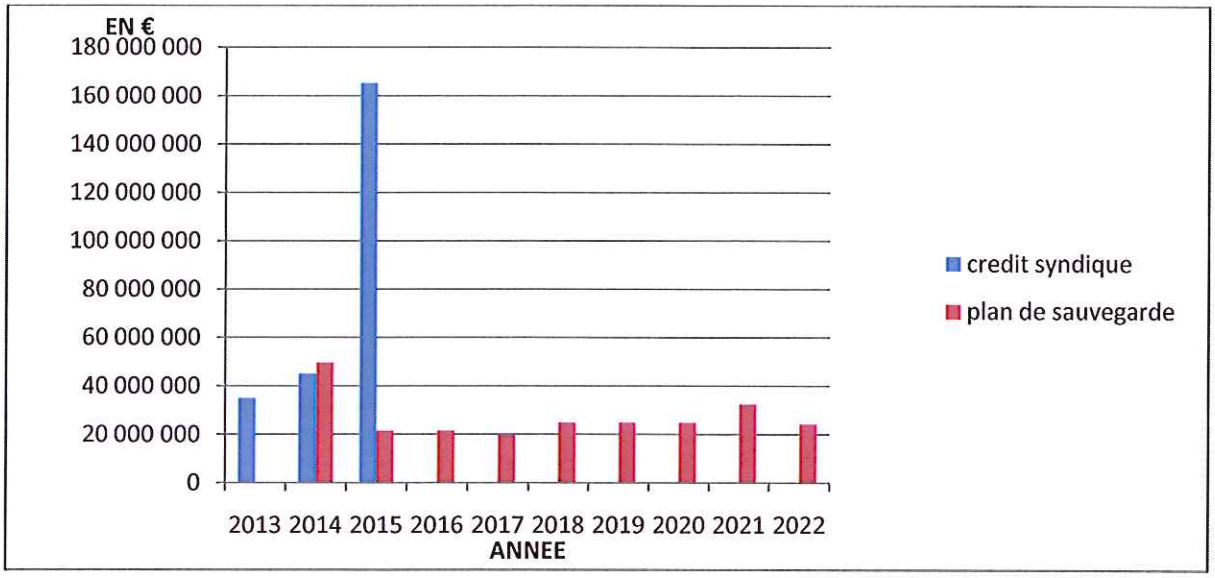
La trésorerie du groupe est en légère progression de 4,2 M€ et atteint 116,7 M€.

Les actifs destinés à être cédés s'élèvent à la clôture à 29,2 M€ essentiellement constitués des murs, fonds de commerce et titres de participation de la société d'exploitation de l'hôtel Garden Beach de Juan les Pins, ainsi que les murs du casino de Juan et de l'ancien site d'exploitation du casino de La Grande Motte.

Au passif, les capitaux propres "part du Groupe" sont stables et s'élèvent à 302,6 M€ alors que les dettes financières se contractent de 52,0 M€: grâce essentiellement aux premiers remboursements opérés en fin d'exercice en conformité avec le plan de sauvegarde arrêté le 29 septembre 2014. Les dettes financières représentent 219,8 M€, contre 271,9 M€ en 2013, et leur modalité d'apurement est défini par le plan de sauvegarde, selon un nouvel échéancier prévisionnel de remboursement du crédit syndiqué, étalé sur plus de huit années, et beaucoup plus favorable pour le Groupe que le précédent. Le tableau suivant présente en regard :

- d'une part les échéances résiduelles attachées aux trois dernières années du crédit syndiqué (capital restant dû au 31/10/2012), selon l'échéancier initial du contrat de prêt avant procédure de sauvegarde,

- d'autre part les échéances telles que prévues dans le plan de sauvegarde arrêté par le jugement du Tribunal de commerce de Paris du 29/09/2014 (incluant les intérêts capitalisés jusqu'à la date du jugement).



La structure financière améliorée du Groupe à la clôture de l'exercice peut être résumée par le tableau suivant :

en M€ au 31 octobre	2014	2013
capitaux propres (groupe et hors groupe)	330,6	333,7
EBITDA consolidé	68,7	72,0
endettement brut (*)	216,4	268,0
trésorerie nette des prélèvements	88,1	84,4
endettement net	128,3	183,6
ratio endettement net / capitaux propres ("gearing")	0,39	0,55
ratio endettement net / Ebitda consolidé ("leverage")	1,9x	2,5x

** la notion d'endettement brut comprend les emprunts bancaires et crédit-baux retraités, les intérêts courus, les emprunts et dettes financières divers, les concours bancaires et les instruments financiers.*

3. Evènements récents et postérieurs à la clôture de l'exercice

Devraient se concrétiser au cours du premier semestre de l'exercice 2015 les cessions sous compromis de l'hôtel Garden Beach de Juan les Pins (murs et fonds de commerce), des murs du casino de Juan, des murs de l'ancien casino de La Grande Motte ainsi que de l'actif immobilier non exploité de Vichy.

Compte tenu de la clause de remboursement anticipé prévue par le plan de sauvegarde, ces produits de cessions seront partiellement affectés au remboursement du crédit syndiqué, et contribueront à la réduction de l'endettement net du Groupe dès le prochain exercice (la prochaine échéance fixe de remboursement du crédit syndiqué prévue par le plan de sauvegarde étant quant à elle positionnée en décembre 2015, et affectera donc l'exercice suivant, clos en 2016).

4. Perspectives

L'évolution favorable du Produit net des jeux à périmètre comparable sur le dernier semestre de l'exercice 2014 laisse espérer pour 2015 un arrêt de la baisse enregistrée depuis plusieurs exercices. Cela facilitera le maintien de la rentabilité opérationnelle du groupe, qui reste avec le désendettement l'un des objectifs majeurs de la stratégie en place.

Enfin Groupe Partouche entend continuer à se distinguer comme un acteur leader et innovant du marché des jeux à travers le déploiement de produits nouveaux et la prise d'initiative dans ses relations avec sa clientèle.

5) Description des principaux risques et incertitudes et indications sur l'utilisation des instruments financiers

La description des principaux risques et incertitudes sont décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence du Groupe Partouche 2014.

Concernant les indications à fournir sur l'utilisation des instruments financiers, voir chapitre 4.1.3 « Risques de taux » du document de référence du Groupe Partouche 2014.

6) Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe Partouche n'a pas d'activité en matière de recherche et développement dans ses activités casinos et hôtels.
Néanmoins, sa filiale Appolonia concentre ses moyens pour développer les systèmes d'informations dédiés aux casinos dans un souci constant de l'amélioration de la relation client et d'optimisation des coûts.

7) Participation des salariés au capital

Le personnel ne détient aucune action dans le capital de la société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, selon la définition de l'Article L.225-102 du Code de Commerce au dernier jour de l'exercice soit au 31 Octobre 2014.

8) Répartition du capital social

Cf Chapitre 18.1 « Répartition du capital et des droits de vote » du document de référence du Groupe Partouche 2014.

9)Sanctions anticoncurrentielles

Il n'existe aucune sanction anticoncurrentielle dans le domaine d'activité de la société.

10)Informations environnementales, sociales et sociétales art 225 du code de commerce
Cf Chapitre 17.1du document de référence 2014 de Groupe Partouche

Conformément aux dispositions de l'article L225 du code du commerce notre société a établi un rapport annexé aux présentes, regroupant l'ensemble des informations sociales, environnementales et sociétales en vigueur au sein du groupe.
Les informations contenues dans ledit rapport ont fait l'objet, conformément à la loi d'une vérification réalisée par la société COMPTA DURABLE SAS, organisme tiers indépendant agrée, qui a délivré le 16 janvier 2015 une attestation de présence et avis de sincérité annexée au présent rapport, qui conclut à l'absence d'anomalies significatives et attire l'attention « sur le fait que la formalisation du référentiel de collecte et l'homogénéisation des règles de consolidation des informations RSE au niveau du Groupe ne sont pas totalement finalisées sur l'exercice vérifié ».

11)Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat

Néant

12) Programme de rachat d'actions propres

Cf. Chapitre 21.1.3 du document de référence 2014 de Groupe Partouche S.A.

Depuis l'assemblée générale du 24 avril 1998, la société est dotée d'une autorisation visant au rachat chaque année d'actions propres en application des dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce.

Antérieurement les acquisitions d'actions en vue :

-De procéder à leur attribution aux salariés ou aux Mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par la loi, en cas d'attribution gratuite d'actions prévue par l'article L225-209 al 5 du Code de Commerce

-De les conserver en attente d'une remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe

-De favoriser la liquidité et la régularité des cotations de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la Charte de déontologie admise par l'autorité des Marchés Financiers

Nous demandons à votre assemblée d'autoriser en outre ces acquisitions d'actions, en vue de procéder à leur annulation par voie de réduction de capital prévue par l'article L. 225-207du Code de Commerce

13)INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS (ARTICLE L.441-6-1 ALINEA 1 ISSU DE LA LOI 2008-776 DU 4/8/2008)

Rappel information communiquée en N-1 :

En ce qui concerne l'exercice 2013, compte tenu de l'ouverture de la procédure de sauvegarde de Groupe Partouche SA en date du 30 septembre 2013, les dettes fournisseurs au 31/10/2013 (5.198.061 €) se ventilaient entre :

- *les dettes antérieures à l'ouverture de la procédure, gelées jusqu'à l'issue de la période d'observation : 3.361.744 € TTC (dont 1.786.223 € compensés par un avoir reçu en N+1)*
- *les dettes postérieures à l'ouverture de la procédure : 1.836.318 € (y compris 1.402.708 € de dettes compensées par un avoir à recevoir reçu en N+1), dont le solde net, soit 433.610 € se ventilaient par échéances comme suit :*

Dettes fournisseurs	- de 30 jours	30 à 60 jours	+ de 60 jours	Non échues	*Total*
Exercice 2013	433.610				433.610

Au 31/10/2014, le solde de l'encours fournisseurs s'établit à 1 571 829 € dont 859 264 € concernent des fournisseurs liés à la sauvegarde.

Il se décompose comme suit, compte tenu des modalités d'apurement prévues dans le plan de sauvegarde arrêté le 29/09/2014 :

Dettes fournisseurs	- de 30 jours	30 à 60 jours	+ de 60 jours	Non échues	*Total*
Exercice 2014	630 407	6 600	934 822		1 571 829

14. Information sur les opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Les membres du Conseil de Surveillance doivent détenir une action. Hors ce point, il n'existe aucune restriction, autre que celles prévues par le règlement général de l'AMF, acceptée par les membres d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale concernant la cession, dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social de l'émetteur.

Enfin, il n'existe aucune restriction acceptée par les membres d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale concernant la

cession, dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social de l'émetteur, hormis l'engagement de conservation partiel de BCP évoqué au chapitre 18.3.du document de référence.

Au cours de l'exercice, et à ce jour aucun membre du Directoire n'a acquis de titre.

Parmi les membres du Conseil de surveillance, Monsieur Patrick PARTOUCHE a acquis 378.320 actions au cours de l'exercice, et Madame FORNERI nommée au Conseil de surveillance par l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2014, a acquis 618 actions au cours de l'exercice, et 9 actions postérieurement à la clôture de l'exercice conformément à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2015 de procéder à une augmentation de capital de 9 actions de 2 € de valeur nominale chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription à son profit.

15. Liste des délégations en cours en vue d'augmentation de capital

Cf chapitre 21.1.5 du document de référence du Groupe Partouche 2014.

16. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ont enregistré des dépenses non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.) pour un montant de 10 154 €.

III.- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. le document de référence du Groupe Partouche 2014, Chapitre 20.2.2 note 3 « Liste des filiales et participations au 31/10/2014»et le Chapitre 20.2.2 note 2.3 « Notes sur les participations » qui décrit les principaux mouvements de l'exercice.

- **Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de notre société mère avec l'une ou l'autre de nos filiales**

En application des dispositions de l'Ordonnance n° 2014-863 du 31 Juillet 2014, nous vous informons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application desdites dispositions n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 Octobre 2014.

IV.-SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE- RESULTATS-AFFECTATION

1. Examen des comptes sociaux de la société holding GROUPE PARTOUCHE SA et résultats

(cfChapitre9.2 du Document de Référence 2014)

L'exercice considéré, d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014, a été principalement marqué par les événements suivants :

Procédure de Sauvegarde :

Cf. Introduction du présent Rapport annuel de gestion.

Autres faits marquants :

Cession de la société du Casino de Hauteville Lompnes

La cession de cette société a été réalisée en janvier 2014. L'impact de cette cession dans le respect des règles comptables en vigueur est le suivant sur le compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2014 :

En K€	
Reprise de provisions dépréc. Titres	4 350
Reprise de provision sur comptes courants	1 707
Impact sur le résultat financier 2014.10	**6 057**
Produit de cession des titres	0
Valeur brute des titres sortis	-4 350
Produit de cession du compte courant	1 450
Valeur brute des créances et compte courant soldés	-3 054
Impact sur le résultat exceptionnel 2014.10	**-5 954**
Impact net sur le résultat de l'exercice 2014.10	**103**

Le chiffre d'affaires de l'exercice atteint 11,7 M€, essentiellement constitué des redevances versées par les filiales qui représentent 10,2 M€, et les produits d'exploitation s'élèvent à 12,1 M€ contre 13,4 M€ en 2013.

Les charges d'exploitation connaissent une légère baisse de -2,2 % (-0,4 M€), attachée principalement au poste « Autres achats et charges externes » (-0,2 M€).

Le résultat d'exploitation est une perte de -5,2 M€, supérieure à celle de 2013 qui était de -4,3 M€.

Les produits financiers d'un montant total de 37,1 M€ comprennent à hauteur de 28,0 M€ des dividendes versés par les filiales. Ils baissent de 9,2 M€ en raison notamment de la présence (i)sur l'exercice 2013 de reprises de provisions sur titres et comptes courants de 14,0 M€ attachés à la liquidation de la SA et la SCI Lydia (*liquidation sans impact sur le résultat de l'exercice 2013 car titres et compte courant totalement provisionnés*) et (ii) sur 2014 des reprises de provision liées à la cession du casino d'Hauteville Lompnes pour 6,1M€ (*impact compensé avec résultat exceptionnel, voir tableau ci-dessus*).

Les charges financières sont en forte diminution de 17,9 M€, passant de -51,3 M€ à -33,4M€ en 2014 ; elles enregistrent une baisse des dotations financières relatives aux provisions sur titres et comptes courants de 16,3 M€ et une baisse des intérêts et charges assimilés de 1,6 M€ (non rémunération des créances déclarées dans le cadre de la procédure de sauvegarde et baisse du coût de la couverture de taux).

Le résultat financier est un bénéfice de 3,6 M€ contre une perte de 5,1 M€ en 2013.

Le résultat exceptionnel, influencé essentiellement par une charge exceptionnelle nette de 6,0 M€ M€ liée à la cession du casino de Hauteville Lompnes(impact compensé avec résultat financier, voir tableau ci-dessus), est une perte de 6,4 M€.

Au titre de la convention d'intégration fiscale, la société a enregistré, pour l'exercice clos au 31 octobre 2014, une économie d'impôt de 11,0M€.

Compte tenu de ces évolutions, le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 3,1 M€ contre une perte de 13,2 M€ en 2013.

Les évolutions remarquables à l'actif du bilan sont :

- une baisse de 51,3 M€ des Autres créances, comprenant d'une part une évolution à la baisse des comptes courants « Groupe et associés » de 26,6 M€, et d'autre part une augmentation nette des dépréciations desdits comptes courants de 19,4 M€,
- une augmentation de 2,1M€ de la trésorerie et placements.

Au passif les capitaux propres, compte tenu du résultat de l'exercice, sont en augmentation de 3,1 M€ et les emprunts et dettes enregistrent une baisse de 41,6 M€ liée au premier remboursement en exécution du plan de sauvegarde. Les autres dettes (hors avance actionnaire) atteignent 190,8 M€, en réduction de 7,0 M€ par rapport à l'exercice précédent. Elles sont notamment constituées des comptes courants intra-groupe (en augmentation de +18,8M€), et évoluent à la baisse en raison principalement du règlement de la dette de 20 M€ envers Hôtel International de Lyon attachée à l'acquisition des titres de Grand casino de Lyon en 2013, et du versement à Financière Partouche des intérêts non réglés arrêtés à la date du plan de sauvegarde, en exécution de ce dernier (6,2 M€)

Concernant le tableau des résultats des 5 derniers exercices, voir Chapitre 20.2.2, note 5 du document de référence du Groupe Partouche 2014.

2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 3 077 590 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Bénéfices de l'exercice 3 077 590 €

Au compte « report à nouveau»,..... 3 077 590 €
qui après affectation s'élève à la somme de 134 760 160 €

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

V.- CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-86 DU CODE DE COMMERCE

Compte tenu des dispositions de l'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 sur les conventions règlementées, nous vous demandons :

- d'examiner les conventions visées à l'article L225-86 du code de commerce, que vous avez autorisées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, et qui ont été portées à la connaissance des Commissaires aux comptes.
- de constater, que les conventions suivantes conclues entre notre société et les filiales dont elle détient directement ou indirectement 100% du capital, n'entreront plus dans le cadre des conventions règlementées au regard de l'ordonnance du 31 juillet 2014 à compter de l'exercice 2015, et ne seront donc plus examinées annuellement:

 - ✓ Convention du 9 janvier 2013, conclue entre notre société, et la société du Casino du Palais de la Méditerranée SAS (SPCM), par laquelle elle s'est portée caution solidaire de sa filiale la SCPM dont elle détient indirectement 100% du capital social cette convention étant devenue au regard de l'ordonnance du 31 juillet 2014 une convention courante.

 - ✓ Convention intervenue le 31 octobre 2013 par laquelle notre société, s'est portée caution solidaire de la société PARTOUCHE IMMOBILIER SAS dont elle détient directement 100% du capital, dans le cadre d'un crédit-bail immobilier.

- D'autoriser la tacite reconduction des conventions d'intégration fiscale conclues entre la société et ses filiales membres du groupe fiscal de GROUPE PARTOUCHE SA,qui sont venues à échéance le 31 octobre 2014 et ont été reconduites pour une période de 5 ans soit jusqu'au 1er novembre 2019.

- D'examiner les conventions règlementées, à durée indéterminée, régulièrement autorisées au cours des exercices antérieurs, et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, ainsi que celles régulièrement autorisées au cours des exercices antérieurs qui n'ont reçues aucune exécution au cours de l'exercice écoulé.

- Nous vous rappelons que les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice écoulé, ont été autorisées par le Conseil de surveillance, conformément aux dispositions légales à savoir :

 - ✓ Le 28 janvier 2014, la renonciation par notre société à la clause de retour à meilleure fortune prévue dans 2 actes d'abandon de créance consentis à la société Casino d'Hauteville Lompnes.
 - ✓ Le 25 juin 2014 : la cession de créance, intervenue entre Groupe Partouche et sa filiale la SCI du casino de la Tremblade
 - ✓ Le 16 octobre 2014 : la convention d'intégration fiscale conclue par GROUPE PARTOUCHE SA et sa filiale la SCI EDEN BEACH CASINO, nouvellement intégrée dans le groupe fiscal de GROUPE PARTOUCHE SA.

Les Commissaires aux comptes ont été régulièrement avisés de ces conventions ainsi que de celles conclues antérieurement et qui se sont poursuivies au titre de l'exerciceécoulé pour l'établissement de leur rapport.

Nous vous rappelons enfin que, Conseil de Surveillance a désormais l'obligation de motiver sa décision d'autorisation en justifiant de l'intérêt de la convention pour la société, et se doit de réexaminer chaque année les conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice.

VI.- ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

1. Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur l'organisation et les procédures de contrôle interne

Ce rapport, établi conformément à l'article L.225-38 du Code de Commerce, est présenté au chapitre 16.5 « Autres éléments notables en matière de gouvernement d'entreprise, procédures et contrôle interne » du document de référence du Groupe Partouche 2014.

2. Situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance :

Après avoir examiné la situation des mandats des membres du Conseil de surveillance, le Directoire prend acte qu'aucun de ces mandats n'arrive à expiration.

LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nom des Membres du Conseil de Surveillance	Mandat dans la société	Autres Mandats sociaux

Monsieur Patrick PARTOUCHE	**Président**	**(1)**
Monsieur Isidore PARTOUCHE	**Vice- Président**	**(2)**
Monsieur Gaston GHRENASSIA	**Membre du Conseil**	**(3)**
Monsieur Hubert BENHAMOU	**Membre du Conseil**	**(4)**
Madame Véronique FORNERI	**Membre du Conseil**	**(5)**
Monsieur Walter BUTLER	**Membre du Conseil**	**(6)**
Monsieur Daniel COHEN	**Membre du Conseil**	**(7)**
SA BUTLER CAPITAL PARTNERS représentée par Mr Lionel MESTRE	**Membre du Conseil**	**(8)**

Liste des Mandats sociaux des Membres du Conseil de Surveillance :

(1)

Monsieur Patrick PARTOUCHE

Président du Conseil de Surveillance deGROUPE PARTOUCHE SA à Directoire etConseil deSurveillance

Président du Directoire de FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire etConseil deSurveillance

exercepar ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président du Conseil d'Administration : SA PARTOUCHE INTERACTIVE (Paris)

Président: SAS PARTOUCHE IMMOBILIER (Paris)

Directeur Général Délégué :SAS COMPAGNIEEUROPEENNE DE CASINOS (Paris)

Directeur Général Déléguéet Administrateur : SA EDEN BEACH CASINO (Juan les Pins), SA CANNES BALNEAIRE (Cannes),SAS CASINO DE LA POINTE CROISETTE (Cannes)

Administrateur : SAS CASINO DE SAINT AMAND (Saint Amand les Eaux), SAS LE TOUQUET'S (Calais), SAS DU CASINO ET DES BAINS DE MER (Dieppe), SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DE CONTREXEVILLE (Contrexeville), SAS GRAND CASINO DE LYON (Lyon),SA FORGES THERMAL (Forges les Eaux), SA SOCIETE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE (Annemasse), SA SOCIETE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE TTH (Divonne les Bains), SAS PARTOUCHE TECHNOLOGIES (St Avertin), SAS Sté d'EXLOITATION DU CASINO DE DIVONNE – SAS SECD- (Divonne les Bains), SAS HOLDING GARDN PINEDE (Juan)

Gérant : SARL SEK (Juan Les Pins)

Membre du Comité Exécutif : SAS PARTOUCHE IMAGES (Paris)

Représentant permanent :

- de la personne morale **SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS (Paris) Administrateur** de la SAS DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE KERNIC (Plouescat), SAS CASINO DE PORNICHET (Pornichet), SAS CASINO DU MOLE (Pornic)

- de la personne morale **SARL SEK (Juan les Pins) gérante** de la SCI DE L'EDEN BEACH CASINO (Juan les Pins)

A l'étranger :

Président du Conseil d'Administration, Administrateur Délégué : SA BELCASINOS (Bruxelles), SA GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie)

Administrateur Délégué : SA CHAUDFONTAINE LOISIRS (Belgique)

Administrateur :SA GRAND CASINO DE TABARKA (Tunisie),SA CASINO KURSAAL OOSTENDE (Belgique), CLUB PRIVE DU CASINO DE KNOKKE (Belgique), SA CKO BETTING (Belgique)

Représentant permanent : SA GROUPE PARTOUCHE administrateur de la SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL (Belgique)

Mandats et fonctions hors Groupe

Président – Membre du Comité Exécutif : SAS MEREAL BIOMETRICS (Paris)

Administrateur : SA SOCIETE EUROPEENNE DES GRANDS RESTAURANTS (Paris),SA ISPAR HOLDING (Fribourg)

Chairman : GROUPE PARTOUCHE BAHAMAS LIMITED (Bahamas)

(2)

Monsieur Isidore PARTOUCHE

*Vice-Président du Conseil de Surveillance*de **GROUPE PARTOUCHE SA à DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE**

***Président* du Conseil de Surveillance de FINANCIERE PARTOUCHE,SA à DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE**

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président, Administrateur : SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS – CEC (Paris), SAS SOCIETE DU CASINO DE SAINT AMAND (Saint Amand les Eaux).

Administrateur: SAS CASINOS DU TOUQUET (Le Touquet), SAS DU CASINO ET DES BAINS DE MER (Dieppe), SAS GRAND CASINO DE CABOURG (Cabourg), SAS SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL DE ROYAT (Royat), SAS CASINO DE PALAVAS (Palavas les Flots), SA FORGES THERMAL (Forges les Eaux), SA SATHEL (La Tour de Salvagny), SA SOCIETE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE - TTH DIVONNE (Divonne les Bains),SA SOCIETE DE BRASSERIES ET CASINOS « LES FLOTS BLEUS » (La Ciotat), SA CANNES BALNEAIRE (Cannes), SA SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL (Aix en Provence), SA EDEN BEACH CASINO (Juan les Pins), SAS HOLDING GARDEN PINEDE (Juan les Pins).

Gérant : SCI FONCIERE DE VITTEL ET CONTREXEVILLE (Contrexeville), SCI LES THERMES (Aix en Provence), SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ET MOBILIERE PARTOUCHE « SCIMP » (Paris).

***Représentant permanent* de :**

- de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE Administrateur** SA MIAMI (Andernos)

- de la personne morale **SASCOMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS Administrateur** SAS CASINO DE LA GRANDE MOTTE

A l'Etranger :

Président, Administrateur Délégué **:** SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL - GPI (Bruxelles)

Administrateur : SA LE GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie), STE INTERNATIONAL GAMBLING SYSTEMS IGS (Belgique)

Mandats et fonctions hors Groupe :

En France :

Président -Directeur Général **:** SA SOCIETE EUROPEENNE DES GRANDS RESTAURANTS (Paris)

Administrateur : SA SOCLE (Lille),SA LOSC (Lille)

A l'étranger :

Président SociétéENDERBURY GR LTD (Cayman Islands)

Président, Administrateur : SA ISPAR HOLDING (Fribourg)

(3)

Monsieur Gaston GHRENASSIA

exerce les mandats suivants :

Membre du conseil de surveillance **de GROUPE PARTOUCHE et FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)**

Mandat et fonction hors groupe :

Directeur Général Délégué, Administrateur : SA SOCIETE EUROPEENNE DES GRANDS RESTAURANTS (Paris).

(4)

Monsieur Hubert BENHAMOU

Membre du Conseil de Surveillancede **GROUPE PARTOUCHE SA à DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE (Paris)**

exerce les mandats suivants :

En France :

Président Directeur Général , Administrateur : SA SOCIETE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE TTH (Divonne les Bains)

Administrateur **:** SA SOCIETE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE (Annemasse), SAS Sté d'EXLOITATION DU CASINO DE DIVONNE-SECD- (Divonne les Bains)

A l'étranger :

Représentant permanent de la SA BELCASINOS, Président et Administrateur de la SACASINO KURSAAL OOSTENDE et de la SA CHAUDFONTAINE LOISIRS (Belgique)

Président, Administrateur, Membre **:** Club Privé du Casino de KNOKKE (Belgique)

Administrateur :SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL (Belgique), SA GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie), SA BELCASINOS (Belgique)

Mandats et fonctions hors Groupe :

Administrateur : SA SHAL & CO (Luxembourg)

(5)

Madame Véronique FORNERI

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)

exerce par ailleurs les mandats suivants hors groupe :

Membre du Conseil d'Administration : Association ERDA ACCENTUS – Education recherche développement artistique (Paris)

(6)

Monsieur Walter BUTLER

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)

Exerce par ailleurs les mandats suivants hors groupe :

Président Directeur Général : **Société BUTLER INDUSTRIES SA, Société BUTLER CAPITAL PARTNERS SA, Société WB DebtPartners SA**
Président : **Société EDEN INNOVATIONS SAS, société DOC SAS, société FBT DEVELOPPEMENT SAS, société AMSTAR ENTREPRISES SAS**
Président et Président du Conseil d'Administration : **Société ANOV EXPANSION SAS**
Gérant : **SCI 30 ALBERT 1ER**
Administrateur : **Société ADIT SA,**
Membre du Conseil de Surveillance : **Société Corum Asset Management SAS**
Représentant de Butler Capital Partners dans ses fonctions de Président : **Société FINANCIERE ACCES INDUSTRIE SAS, Société ACCES INVESTISSEMENT SAS**
Représentant permanent de Butler Capital Partners au Conseil de Surveillance : **Société ACCES INDUSTRIE SA**
Représentant permanent de Butler Capital Partners au Conseil d'Administration : **Société HOLDING SPORTS & EVENEMENTS SA, Société ANOV France SAS**
Représentant permanent de Butler Capital Partners au Comité de Surveillance : **Société COLFILM SAS**
Représentant de FBT Développement dans ses fonctions de Président : **Société FICHET BAUCHE TELESURVEILLANCE SAS**

Director des sociétés anglaises suivantes : **Butler Investment Managers Limited, Butler Management Limited, BST Butler Technologies et Butler Safe Technologies UK**
Président du Conseil d'Administration des sociétés suisses : **Butler Safe Technologies (Suisse), NexisFibers Holding**
Président du SupervisoryBoard de la société allemande : **Safetic AG**
Gérant de la SARL luxembourgeoise : **GP Lux Investissements**
Administrateur des sociétés belges suivantes : **ECONOCOM, BML Belgium**

(7)

Monsieur Daniel COHEN

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)

exerce par ailleurs les mandats suivants hors groupe :

Président : **SAS ZALIS (Toulouse)**
Gérant : **SCI COHEN Investissements (Toulouse)**

(8)

Société Butler Capital Partners

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE représentant permanent : Monsieur Lionel Mestre.

Mandats exercés hors Groupe Partouche par la Société Butler Capital Partners :

Président : SAS FINANCIERE ACCES INDUSTRIE, SAS ACCES INVESTISSEMENT,

Membre du Conseil de Surveillance : SA ACCES INDUSTRIE, SAS FINANCIERE SERNAM, SAS CHRISTIAN BERNARD

Membre du Comité de Surveillance : SAS COLFILM

Administrateur : SA HOLDING SPORTS ET EVENEMENTS, SA ADIT, SAS ANOV EXPANSION, SAS ANOV FRANCE

3. Situation des Mandats des Membres du Directoire:

Le Directoire a été nommé par le Conseil de Surveillance pour 6 ans le 30octobre 2013.

MEMBRES DU DIRECTOIRE

Nom des Membres du Directoire	Mandat dans la société	Autres Mandats* sociaux
Monsieur Fabrice PAIRE	**President du Directoire**	**(1)**

Monsieur Ari SEBAG	**Membre du Directoire Directeur Général**	**(2)**
Madame Katy ZENOU	**Membre du Directoire Directeur Général**	**(3)**
Monsieur Jean-François LARGILLIERE	**Membre du Directoire**	**(4)**

* quelque soit la forme de la société, française ou étrangère

Mandats des membres du Directoire

(1)

Monsieur Fabrice PAIRE :

Président du Directoire de **GROUPE PARTOUCHESA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)**

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président, Administrateur **:** SAS LUDICA (Paris), SAS GRAND CASINO DE BANDOL, SAS CIE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME HYEROIS, SAS PARTOUCHE GAMING FRANCE (Paris), SAS PARTOUCHE TECHNOLOGIES (St Avertin), SAS STE D'EXPLOITATION DU CASINO ET HOTELS DE CONTREXEVILLE, SAS GRAND CASINO DE LA TRINITE (La Trinité sur Mer)
Directeur Général, Administrateur : SA PARTOUCHE INTERACTIVE (Paris)
Directeur Général Délégué : SAS PARTOUCHE SPECTACLES & EVENEMENTS (Paris), SAS CIE EUROPEENNE DE CASINOS (Paris)
Membre du Comité Exécutif **:** SAS PARTOUCHE IMAGES (Paris)
Administrateur :SAS LE TOUQUET'S (Calais), SAS DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE KERNIC (Plouescat), SAS CASINO DE PORNICHET, SAS CASINO DU MOLE (Pornic), SAS SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL DE ROYAT, SAS Sté d'EXLOITATION DU CASINO DE DIVONNE – SECD- (Divonne les Bains), SAS CASINOS DE VICHY,SA Sté DES CHEMINS DE FER ET HOTEL DE MONTAGNE AUX PYRENEES CHM (Vichy), SA ELYSEE PALACE EXPANSION (Vichy), SAS CASINO DE LA GRANDE MOTTE, SAS CASINO DE PALAVAS (Palavas les Flots)

Contrôleur de Gestion : GIEINSTITUT DES METIERS CLIENTS DES JEUX ET DES CASINOS I.M.C.J.C (Paris)
Représentant Permanent :

- de la personne morale**SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS, Administrateur**de la SA CASINO DE COUTAINVILLE, SA LE MIAMI (Andernos)

- de la personne morale **SAGROUPE PARTOUCHE, Administrateur** de la SA COMPLEXE COMMERCIAL DE LA ROCHE-POSAY, SAS PLOMBINOISE DE CASINO, SAS SOCIETE D'EXLOITATION DU CASINO DE LA ROTONDE (Pleneuf Val André), SAS CASINO DU GRAND CAFE (Vichy), SAS STE DU CASINO DU PALAIS DE LA MEDITERRANEE (Nice), SAS CASINO DE SALIES DE BEARN, SA Sté D'ACTIVITES THERMALES HOTELIERES ET DE LOISIRS – SATHEL (La Tour de Salvagny), SAS DU GRAND CASINO DE GREOUX LES BAINS, SA STE DU CASINO D'ARCACHON, SAS STE DU GRAND CASINO DE CABOURG, SAS CASINO D'EVAUX LES BAINS, SAS GRAND CASINO DU HAVRE,SAS CASINO DE LA TREMBLADE, SAS LE CASINO DE LA POINTE CROISETTE (Cannes), SA STE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE (Divonne les Bains), SA SOCIETE FORGES THERMAL (Forges Les Eaux), SA EDEN BEACH CASINO (Juan les Pins), de la SAS CASINO LE LION BLANC (St Galmier)

- de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE, Gérant** de la SCI RUE ROYALE (Paris) ~~et de la SAS CASINO DE SALIES DE BEARN~~

Gérant : SARL SOCIETE DU CASINO DE BOURBON LANCY, SARL QUARISMA (Paris), SARL PARTOUCHE TOURNOIS (Paris)
Co-Gérant **:** SARL APPOLONIA (Antibes)

A l'Etranger :

Administrateur : SA CHAUDFONTAINE LOISIRS (Belgique), SA CASINO KURSAAL OOSTENDE (Belgique), SA CKO BETTING (Belgique)
Administrateur Délégué : SA BELCASINOS (Belgique), SA CASINO DE CHAUDFONTAINE (Belgique)
Administrateur Délégué – membre : CERCLE PRIVE DU CASINO DE SPA (Belgique), CLUB PRIVE DU CASINO D'OOSTENDE (Belgique)

Mandats et fonctions hors Groupe

Membre du Comité Exécutif : SAS MEREAL BIOMETRICS (Paris)
Gérant : SCI HAUTE BOURGEOIS (Paris)
Administrateur : SA ISPAR HOLDING (Fribourg)

(2)

Monsieur Ari SEBAG

Membre du Directoire **de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance**

Directeur Général, Membre du Directoire de **FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance**

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président -Directeur Général - Administrateur : SA FORGES THERMAL (Forges les Eaux)

Président, Administrateur : SAS SOCIETE DU CASINO ET DES BAINS DE MER DE DIEPPE, SAS CASINO DU GRAND CAFE (Vichy), SAS CASINO DE SALIES DE BEARN, SAS CASINO LE LION BLANC (Saint Galmier), SAS Sté d'EXLOITATION DU CASINO DE DIVONNE – SECD- (Divonne les Bains), SAS CASINO MUNICIPAL DE ROYAT (Royat), SAS DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE KERNIC (Plouescat), SAS CASINOS DE VICHY (Vichy)

Président du Conseil d'Administration : SA LE MIAMI (Andernos), SA STE DU CASINO D'ARCACHON, SA ELYSEE PALACE HOTEL (Vichy)

Président : ASSOCIATION BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DU HAVRE -ABACH-, SAS PARTOUCHE SPECTACLES & EVENEMENTS PSE (Paris)

Directeur Général Délégué- Administrateur : SAS GRAND CASINO DU HAVRE

Directeur Général : PARTOUCHE IMMOBILIER SAS (Paris)

Administrateur : SA CASINO DE COUTAINVILLE, SAS CASINO DE LA TREMBLADE, SA CANNES BALNEAIRES (Cannes),SAS HOLDING GARDEN PINEDE(Juan les Pins), SAS SOCIETE DU GRAND CASINO DE CABOURG (Cabourg), SAS GRAND CASINO DE LA TRINITE, SAS PARTOUCHE TECHNOLOGIES (Saint Avertin), SAS CASINO DE LA POINTE CROISETTE (Cannes), SAS LE TOUQUET'S (Calais), SAS STE DU CASINO DE SAINT AMAND (St Amand les Eaux), SAS STE DU GRAND CASINO DE GREOUX LES BAINS, SAS PLOMBINOISE DE CASINO (Plombières les Bains), SA STE DE l'ELYSEE PALACE (Vichy), SA STE D'ACTIVITES THERMALES HOTELIERES ET DE LOISIRS SATHEL (La Tour de Salvagny), SAS PARTOUCHE GAMING France (Paris)
Gérant : SARL HOTEL COSMOS (Contrexeville),SARL GRANDS HOTELS DU PARC (Contrexeville), SARL Centre de Formation Professionnelle des Casinos -CFPC- (Paris)

Co-Gérant : SARL APPOLONIA (Antibes), SARL PARTOUCHE PRODUCTIONS (Paris)

Membre du Comité Exécutif : SAS PARTOUCHE IMAGES (Paris)

Représentant permanent :

- de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE Administrateur** de la SAS NUMA (Boulogne), SAS GRAND CASINO DE BANDOL, SAS CASINO DE PORNICHET, SAS CIE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME HYEROIS (Hyères),SAS CASINO DE LA GRANDE MOTTE, SAS CASINO DU MOLE (Pornic), SAS Sté d'Exploitation du CASINO ET D'HOTELS DE CONTREXEVILLE, SA STE DES BRASSERIES ET CASINOS « Les Flots Bleus » (La Ciotat), SA STE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE, SAS JEAN METZ (Berck)

- de la personne morale **SASCOMPAGNIEEUROPEENNE DE CASINOSAdministrateur** de la SAS CASINO D'EVAUX LES BAINS, SA COMPLEXE COMMERCIAL DE LA ROCHE POSAY, SAS STE DU CASINO DU PALAIS DE LA MEDITERRANEE (Nice), SAS STE d'EXPLOITATION DE LA ROTONDE (Pleuneuf Val André)

A l'étranger :

Président du Conseil d'Administration : SA CASINO DE CHAUDFONTAINE, SA CHAUDFONTAINE LOISIRS, CLUB PRIVE DU CASINO D'OOSTENDE (Belgique)
Administrateur : SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL GPI, SA CASINO KURSAAL OOSTENDE,SA BELCASINOS (Belgique)

Membre : CERCLE PRIVE DU CASINO DE SPA (Belgique)

Représentant permanent :

- de laSA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL Administrateur de la SA GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie)
- de la SA BELCASINOS, Président, Adm., de la SA CKO BETTING (Belgique)

Mandat et fonctions hors Groupe :
Gérant : SCI ELISA (Paris)

Directeur Général : SOCIETE GROUPE PARTOUCHE BAHAMAS LIMITED

(3)

Madame Katy ZENOU

Membre du Directoire **de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance**

Directeur Général, Membre du Directoire **de FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance**

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Directeur Général, Administrateur : SA ELYSEE PALACE HOTEL (Vichy)

Directeur Général Délégué et Administrateur : SAS CASINOS DU TOUQUET (Le Touquet)

Administrateur: SAS NUMA (Boulogne sur Mer), SA BARATEM (Le Touquet), SAS PARTOUCHE GAMING FRANCE (Paris), SAS CASINO DE PORNICHET

Représentant permanent de la personne morale :

- **SAGROUPE PARTOUCHE, Administrateur** de la SA CANNES BALNEAIRE (Cannes), de la SAS STE DU CASINO MUNICIPAL DE ROYAT
- **SAS CIE EUROPEENNE DE CASINOS, Administrateur** de la SA SOCIETE DU CASINO D'ARCACHON, et de la SAS CIE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME HYEROIS

A l'étranger :

Administrateur **:** SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL (Bruxelles)

(4)

Monsieur Jean-François LARGILLIERE

Membre du Directoire de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris).
Exerce par ailleurs les mandats suivants :

Président, Administrateur : SAS CASINO DE PALAVAS (Palavas les Flots)

Directeur Général Délégué &Administrateur. SA STE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE (Divonne les Bains)

Représentant permanent de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE, Administrateur de la SA CASINO DE COUTAINVILLE**

4. Rémunérations des mandataires
(art. L.225-102-1 du Code de Commerce)

Conformément aux dispositions de l'Article L.225-102-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après, le montant des rémunérations et avantages versés au titre de l'exercice écoulé à chaque mandataire social, soit :

MEMBRES DU DIRECTOIRE (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	Rémunérations globales(*) (Perçues au sein du Groupe)	Dont avantages en nature	Dont jetons de présence
M. Fabrice PAIRE	322 061	4 062	
M. Ari SEBAG	410 787	8 204	0
Mme Katy ZENOU	233 924	0	0
M. Jean-François LARGILLIERE	154 892	7	

(*) Les montants sont exprimés en valeurs brutes annuelles, avantages en nature et jetons de présence inclus

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	Rémunérations globales (*) (perçues au sein du Groupe)	Dont avantages en nature	Dont jetons de présence
M. Patrick PARTOUCHE	525 000	6 915	0
M. Isidore PARTOUCHE	120 000	0	0
M. Gaston GHRENASSIA	0	0	0
Mme Véronique FORNERI	0	0	0
BCP	0	0	0
M. Walter BUTLER	0	0	0
M. Daniel COHEN	0	0	0
M. Hubert BENHAMOU	14 002	8 002	0

(*) Les montants sont exprimés en valeurs brutes annuelles avantages en nature inclus

Ainsi, le montant global des rémunérations versées aux organes de direction et de surveillance s'élève à la somme de 1 780 667 €.

Il n'existe aucun engagement pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux pour des éléments de rémunération ou indemnités ou avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou

postérieurement à celle-ci; et en particulier, il n'est prévu ni le versement d'une indemnité de départ, ni de retraite supplémentaire, ni de stock options ou actions gratuites, ni de rémunération variable (bonus)(c.com.art.L.225-102-1,al.3)
Cf. Chapitre 15.1.2D et 15.2 du document de référencedeGroupe Partouche 2014.

5. Situation des Mandats des Commissaires aux Comptes :

Après avoir examiné la situation des Mandats des Commissaires aux Comptes titulaires, le Directoire constate que ces mandats ne viennent pas à expiration.

Pour des raisons de conformité règlementaire, il vous est demandé de confirmer votre décision du 20 avril 2010 de nommer Monsieur José DAVID, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant jusqu'au terme de son mandat soit le 31 octobre 2015.

Nous restons à votre disposition pour toutes explications ou complément d'information.

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions soumises par le Directoire à votre vote

Fait à Paris, le 19 janvier 2015

Le Directoire

